

BULLETIN MENSUEL

janvier 2018
N° 197



RECENSEMENT

de la population 2018
du 18 janvier au 17 février 2018

SAINT-MARS-LA-JAILLE

Dans ce numéro

SOMMAIRE

- Éditorial p. 2
- Infos municipales p. 2-3
- Intercommunalités p. 4
- Infos culturelles p. 5-6
- Infos associatives p. 6-7
- Agenda du mois p. 8

Vœux de la municipalité

Vendredi 5 janvier - 19h

Page 2



Un défibrillateur cardiaque à la mairie

Page 2



MAIRIE

18 avenue Charles-Henri
de COSSÉ BRISSAC
Saint-Mars-La-Jaille
44540 VALLONS-DE-L'ERDRE
Tél. 02 40 97 00 34
02 85 29 33 00 (au 1^{er} janvier)
contact@vallonsdelerdre.fr

Heures d'ouverture :

Lundi-mercredi-jeudi-vendredi :
9 h - 12 h 15 / 14 h - 17 h
Mardi : 9 h - 12 h 15
Samedi : 9 h - 12 h

Recensement de la population

**Du 18 janvier
au 17 février**

Page 4



Dernier bulletin avant la première édition du bulletin de Vallons-de-l'Erdre

Bulletin réalisé par les services municipaux. Ne pas jeter sur la voie publique.

Extraits de la séance du conseil municipal du 7 décembre

Rythmes scolaires : retour à la semaine des 4 jours

Suite aux conseils d'école du groupe scolaire Jules FERRY (maternelle et élémentaire) des 7 et 24 novembre 2017 émettant un avis favorable au retour à la semaine de quatre jours à compter de la rentrée scolaire 2018/2019 et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par six voix pour dont deux pouvoirs et neuf abstentions, a suivi la décision des conseils d'école et émit un avis favorable au retour à la semaine de quatre jours à compter de la rentrée scolaire 2018.

Rond-point du Château

Les travaux d'aménagement du rond-point du Château ayant pour effet de modifier une voie existante aux abords d'un monument historique, il est nécessaire qu'une demande de permis d'aménager soit déposée par la commune. Ces travaux d'aménagement consistent à créer un rond-point avec une partie franchissable, à poser des bordures pour fermer le pourtour du rond-point, à réaliser une nouvelle signalisation et à planter des arbustes.

1^{ER} CONSEIL MUNICIPAL VALLONS-DE-L'EDRE

Mardi 9 janvier – 20 h
Espace Paul GUIMARD

Urbanisme

Permanence avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France

Mardi 9 janvier

10 h à 12 h

Maison des Services et des Permanences

Si vos futurs travaux sont situés dans l'un des deux périmètres protégés au titre des Monuments Historiques (Château et/ou piscine Alexandre BRAUD), nous vous invitons, avant tout dépôt de dossier en mairie, à rencontrer Madame PASZKOWSKI, technicienne auprès de l'Architecte des Bâtiments de France. Vous pourrez ainsi lui présenter votre avant-projet (plans, photographies...).

Mairie

Tél. 02 40 97 00 34

Éditorial

En ces premiers jours de l'année, un vent d'optimisme nous rend légers. Nous laissons derrière nous les mauvais souvenirs qu'a pu engendrer l'année passée.

Les merveilleux souvenirs, ou tout simplement les jours heureux, sont protégés dans un écrin au fond de notre cœur, nous les ressortirons les jours de nostalgie.

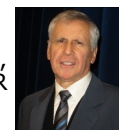
La page blanche que nous allons noircir au fil des jours sera, sans doute, pleine de surprises, quelques-unes très agréables, d'autres que nous préférons ne pas connaître en avant-première. La vie est un éternel balancier entre les bonnes et les mauvaises choses, comme le rappelait notre concitoyen Paul GUIMARD dans son roman « Les choses de la vie » publié en 1967.

Mais soyons aventureux, comme des marins qui partent à l'assaut des rugissants, qu'importent les écueils, le bonheur d'avoir vaincu toutes les tempêtes sera notre récompense.

Pour tous les élus qui montent dans le paquebot Vallons-de-l'Erdre, c'est une véritable aventure qui commence. En ces jours de vœux, souhaitons leur bon vent ! De leur cohésion à souquer dans le même sens naîtra la réussite de ce beau projet.

Bonne et Heureuse Année à chacun d'entre vous.

Le Maire,
Michel GASNIER



ERRATUM - Bulletin de décembre

02 85 29 33 00 est le nouveau numéro du standard pour Vallons-de-l'Erdre

À compter du 1^{er} janvier 2018, un seul numéro de téléphone desservira la commune nouvelle Vallons-de-l'Erdre :

02 85 29 33 00

Le standard général redirigera l'ensemble des appels vers les accueils des mairies des communes déléguées et les divers services.

Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera le

vendredi 5 janvier 2018
à 19 h

à l'espace Paul GUIMARD.

Toute la population est invitée à partager ce moment d'échange et de convivialité.

Pour clore cette cérémonie, le public découvrira un aperçu du défilé des Folles Coutures qui sera entièrement présenté lors de la Saint-Médard le 9 juin 2018.

Un Défibrillateur à la mairie

En plus du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) disponible 24 h / 24 h situé boulevard de la Haie Daniel sur l'enceinte des tribunes du stade, un DAE est désormais disponible à la

mairie aux heures d'ouverture. Il sera installé à la piscine à compter du 1^{er} mai 2018.



Autre lieu en possession d'un DAE : la pharmacie du Val de l'Erdre, 9 rue d'Anjou (disponible aux heures d'ouverture)

Galette des rois des personnes de 65 ans et plus

Jeudi 18 janvier

14 h 30

Espace Paul GUIMARD

Les membres du conseil municipal et du CCAS invitent les personnes de 65 ans et plus à venir partager la galette des rois et à **s'inscrire au secrétariat de la mairie avant le samedi 13 janvier.**

25/11 Janna DAIRA-SARMENTO
26 rue du Berry

29/11 Hoan
CUSSAGUET SKRZYPCZAK
11 avenue Alexandre BRAUD

11/12 Shanna HOUSSAIS
37 rue de Provence

27/11 Marie BAURENFEIND
veuve PELLERIN
14 rue du Clos - 102 ans

29/11 Philippe LEROUX
9 rue du Poitou - 58 ans

NAISSANCES

DÉCÈS

ÉTAT-CIVIL

ESPACE PAUL GUIMARD

☎ 02 40 97 45 02
billetterie.guimard@saint-mars-la-jaille.fr

CARROUSEL DES MOUTONS

D'Irque et Fien

Samedi 13 janvier / 20 h 30

Il y a ELLE, au piano, gracieuse et rêveuse et LUI, dans le piano quand il n'est pas dessus ou dessous.

La pianiste et l'acrobate évoluent dans un carrousel aussi délicat qu'une boîte à musique.

Tel un doux rêve étoilé, envollez-vous dans ce carrousel où le piano prend vie et offre à l'acrobate un partenaire mélodique très inattendu. Figures de cirque exceptionnelles, musique délicate et gracieuse, l'esprit de Buster Keaton est là, le Petit Prince aussi. Aux pays des rêves, la magie opère et séduit toute la famille qui ne veut plus se réveiller.

Durée du spectacle : 1 h
Tarif unique : 14 / 11 / 8 €

Un spectacle
sans mot
qui laisse
sans voix.



BIBLIOTHÈQUE

Une carte unique et gratuite pour aller à la bibliothèque !

À compter du 1^{er} janvier 2018, la COMPA coordonnera toutes les bibliothèques du territoire. Les habitants pourront ainsi accéder aux 200 000 documents répertoriés (livres, CD, DVD, revues...).

La gratuité de l'abonnement

Ces transformations se concrétisent par la mise en place d'une carte unique de prêt et gratuite. Cette décision est motivée par la volonté d'offrir un accès équitable à tous ces équipements culturels de proximité et de convivialité.

Deux agents à la bibliothèque en 2018

À compter du 1^{er} janvier 2018, Murielle GUIGNARD, intervenant déjà pour le compte du réseau de lecteur public, occupera le poste de coordinatrice du secteur de Saint-Mars-la-Jaille et Florence LAPLACE interviendra sur les différentes missions d'agent bibliothécaire à la bibliothèque Les Mots Passant.

COMPA
biblifil.pays-ancenis.fr

ASSOCIATIONS

Inscriptions

Cercle de l'Âge d'Or

Mardi 9 janvier
9 h à 12 h

Judi 11 janvier
14 h à 18 h

Salle LECOQ

L'association vous invite à rejoindre les 160 adhérents actuels qui se retrouvent chaque semaine pour diverses activités : belotes, pétanque, marche...

Cercle de l'Âge d'Or
Isabelle MONNIER

Assemblée générale

Vendredi 19 janvier
20 h

Salle LECOQ

L'assemblée générale sera suivie de la galette des rois. Renouvellement des inscriptions ou nouvelles adhésions sur place à partir de 19 h 30.

Tarifs : 15 €
6 € (- 16 ans)

Saint-Mars Pétanque
Tél. 02 40 97 01 52
n.crossouard@orange.fr



2 supers lotos

Samedi 27 janvier

14 h et 20 h 30

Espace Paul GUIMARD

Ouverture des portes 1 h 30 avant chaque séance

SMS Football

Tél. 02 41 66 08 60 / 06 36 89 86 84

65 tirages minimum par loto Bons d'achat (700 €, 300 € et 150 €), petit électroménager, filets garnis et nombreux autres lots
Tarifs : 2 € la carte
10 € les 6
15 € les 10
Bar - restauration sur place

Les Olympiades de la santé ADMR

Jeu de l'oie géant sur les bienfaits de l'activité physique et d'une alimentation équilibrée

Lundi 29 janvier

de 15 h à 17 h

Espace Paul GUIMARD

Inscriptions obligatoires par téléphone

Tarif : 2 € à régler sur place
Un dispositif de transport est possible pour les personnes le souhaitant (dans un rayon de 15 km).

ADMR de Loire-Atlantique
Tél. 02 40 02 07 30



Vendredi 5	Vœux de la municipalité	19 h	Espace Paul GUIMARD
Dimanche 7	Thé dansant - orch. Jean-Pierre LEGOFF / <i>Rétro Musette</i>	14 h 30	Espace Paul GUIMARD
Mardi 9	Permanence inscriptions / <i>Cercle de l'Âge d'Or</i> - p.3	9 h à 12 h	Salle LECOQ
"	Permanence Madame PASZKOWSKI, technicienne / Service de l'Architecte des Bâtiments de France - p.2	10 h à 12 h	Maison des Services et des Permanences
"	Cours de portugais	19 h	Bibliothèque Les Mots Passant
"	1 ^{er} conseil municipal de Vallons-de-l'Erdre	20 h	Espace Paul GUIMARD
Mercredi 10	Atelier des Folles Coutures	15 h	Site de la Garenne
Jeudi 11	Matinée d'éveil du RAM	Entre 9 h et 12 h	Salle de la Charlotte
"	Permanence inscriptions / <i>Cercle de l'Âge d'Or</i> - p.3	9 h à 12 h	Salle LECOQ
Samedi 13	Spectacle « Carrousel des moutons » / <i>Programmation culturelle</i> - p.3	20 h 30	Espace Paul GUIMARD
Jeudi 18	Galette des rois des personnes de plus de 65 ans	14 h 30	Espace Paul GUIMARD
Vendredi 19	Matinée d'éveil du RAM	Entre 9 h et 12 h	Bibliothèque Les Mots Passant
"	Assemblée générale / <i>Saint-Mars Pétanque</i>	20 h	Salle LECOQ
Mardi 23	Cours de portugais	19 h	Bibliothèque Les Mots Passant
Mercredi 24	Atelier des Folles Coutures	15 h	Site de la Garenne
Jeudi 25	Matinée d'éveil du RAM	Entre 9 h et 12 h	Salle de la Charlotte
Samedi 27	Supers lotos / SMS Football - p.3	14 h 30 20 h 30	Espace Paul GUIMARD
Lundi 29	Les Olympiades de la santé - jeu de l'oie géant / <i>ADMR de Loire-Atlantique</i>	15 h à 17 h	Espace Paul GUIMARD

Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2018

Se faire recenser : un geste civique utile à tous

C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la

population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera à votre domicile. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, vous laissera les questionnaires papier à remplir qu'il récupérera à un moment convenu avec vous.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter (ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage). Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

